



# FORMATION COMPLEMENTAIRE TAO

## Public

Personne souhaitant encadrer des cours bénévolement

## Prérequis

Entraîneur Fédéral, E1, E2  
PSC1

## Groupe

Mini 6 / Max 12

## Durée

13h e-learning  
28h en salle

## Lieu

Voir calendrier

## Date

Voir calendrier

## Pré-inscription

Site CRNATA

## Tarif

100 euros  
Gratuit pour les femmes

## Handicap

Nous contacter pour une étude de faisabilité

## OBJECTIF

La formation « Tir à l'Arc sur Ordonnance » a pour but de donner aux entraîneurs la compétence d'adapter la pratique du tir à l'arc aux personnes souffrant d'une affection longue durée (cancers, diabète, insuffisance respiratoire...).

## PROGRAMME

- Bloc 1 : Sport Santé

Contenu général sur la lutte contre la sédentarité, le sport et le bien-être physique et mental, l'apport spécifique du tir à l'arc dans le sport santé

- Bloc 2 : Affection Longue Durée

Contenu concernant les maladies longues durées (cancer, diabète, etc) et adaptation spécifique de la pratique à ces affections.

## MOYENS PEDAGOGIQUES

E-learning : vidéos et fichiers pdf

Supports : diaporama, quizz, matériel d'initiation, fichiers pdf

## EVALUATIONS

### **Cette formation est sanctionnée par une certification.**

Celle-ci se compose de 3 épreuves.

1. Questionnaire à choix multiple: portant sur les connaissances liées aux affections longue durée (ALD).
2. Une épreuve écrite: Le candidat devra proposer une séance de tir à l'arc adaptée à 2 ALD choisies par la fédération.
3. Une épreuve orale: Cette épreuve consiste en la présentation d'un projet portant sur une affection longue durée choisie par le candidat.